

# Les enfants d'abord



## Rapport 2005 sur la pauvreté des enfants en Ontario



**Il y a seize ans, en 1989, les députés de la Chambre des communes ont adopté à l'unanimité une résolution visant à éliminer la pauvreté des enfants avant l'an 2000**

### La pauvreté des enfants et des familles en Ontario

#### Secteur d'intervention

#### Que s'est-il passé en Ontario?

Taux de pauvreté des enfants et des familles

- Le taux de pauvreté des enfants est bloqué à 15-16% depuis 2000 en dépit d'une croissance économique vigoureuse.
- 443 000 enfants, soit un sur six, vivent dans la pauvreté.

Profondeur de la pauvreté

- En moyenne, les familles à faible revenu vivent beaucoup sous le seuil de pauvreté.
- En moyenne, les familles monoparentales à faible revenu dirigées par une femme vivent à 9 600\$ sous le seuil de pauvreté.

Travailleurs et travailleuses à faible revenu

- Le pourcentage d'enfants pauvres vivant dans des familles où les parents travaillent a doublé durant les dix dernières années.
- 33% des enfants défavorisés vivent dans des familles où le(s) parent(s) travaille(nt) à temps plein et toute l'année.

Exclusion sociale

- Le taux de pauvreté des enfants vivant dans des familles autochtones, immigrantes, appartenant à une minorité visible est deux fois plus élevé que le taux de pauvreté de la population en général.
- Le revenu moyen des 10% de familles les plus riches a augmenté de 41% au cours des dix dernières années comparativement à 4% pour les 10% de familles les plus pauvres.

## Les enfants d'abord : un plan d'action pour les familles et les enfants

*« Les exigences de priorité à l'égard du temps et des ressources de l'État sont nombreuses. Et il faut donc rappeler sans cesse la cause des enfants. Il revient fondamentalement à l'État de protéger les faibles et de protéger l'avenir ».*

UNICEF La pauvreté des enfants dans les pays riches, 2005. Bilan Innocenti, No 6, page 31.1

Au Canada, 1,2 million d'enfants vivent dans la pauvreté. De ce nombre, 443 000 ou 37% vivent en Ontario, la province la plus grande et la plus riche du Canada. En dépit d'une croissance économique vigoureuse, le taux de pauvreté infantile en Ontario est bloqué à 15-16 % depuis 2000. Un enfant sur six est pauvre dans cette province. De plus en plus de parents travaillent mais, vu leur emploi médiocre, doivent sans cesse se débattre pour joindre les deux bouts. Beaucoup de ces familles se retrouvent coincées dans l'étau de la pauvreté et le cycle incessant 'aide sociale et emplois précaires mal payés'.

Il en coûte combien à l'Ontario que 16 % de sa population la plus jeune vive dans la pauvreté durant les années de formation les plus importantes? On a établi un lien entre grandir dans la pauvreté et avoir une santé fragile, un rendement scolaire inférieur, un salaire moins élevé et être chômeur une fois adulte.

Beaucoup de familles qui se débattent au bas de l'échelle font partie d'une minorité visible ou sont nouvellement immigrées ou autochtones, ou sont dirigées par une mère seule ou une personne ayant des limitations fonctionnelles. Quels sont les risques de connaître des taux de pauvreté disproportionnellement élevés dans certaines communautés? Au fur et à mesure que croissent les inégalités de revenu, on assiste à une détérioration de l'environnement social et au déclin de la participation à la vie communautaire, la santé de la population se détériore et l'hostilité et la violence augmentent.<sup>2</sup>

Que peut-on faire pour remédier à la pauvreté des enfants et des familles en Ontario? Les leçons apprises d'autres pays industrialisés, qui ont réduit à 5 % ou moins leur taux de pauvreté infantile, démontrent qu'il est essentiel pour un État d'investir dans des programmes sociaux et des marchés du travail de bonne qualité.<sup>3</sup> Le secteur bénévole, le milieu des affaires, les syndicats et les groupes communautaires ont également un rôle à jouer.

Au cours des deux dernières années, le gouvernement de l'Ontario a concentré ses investissements dans les secteurs prioritaires de la santé, de l'éducation et de l'économie. Campagne 2000 demande avec instance au gouvernement de consolider ces investissements dans un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté des enfants et des familles. Il s'agit d'une mesure pour soutenir les personnes les plus vulnérables de notre société et pour assurer notre avenir

### Plan d'action pour réduire la pauvreté des enfants en Ontario

Composante	Que se passe-t-il en Ontario	Ce qu'il faut faire en Ontario
Bons emplois à salaires décents	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Hausse à 7,75\$/h du salaire minimum; atteindra 8\$/h en 2007.</li> <li>→ Environ 37% des travailleurs ontariens ont des emplois précaires (temps partiel, temporaire, travail autonome), avec peu de sécurité et de garanti d'emploi. personnes travaillant à temps plein et toute l'année de la pauvreté.</li> <li>→ Financement accru pour l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle. Gel des frais de scolarité de deux ans jusqu'en septembre 2006.</li> <li>→ Nouveaux investissements dans la formation et les programmes d'apprentissage, y compris soutien aux professionnels formés à l'étranger. En vertu d'un nouvel accord Canada-Ontario en matière d'établissement, des fonds fédéraux ont été consentis pour l'apprentissage de la langue et les services à l'établissement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Viser un salaire minimum à 10\$/h, indexé au taux d'inflation, pour sortir les personnes travaillant à temps plein et toute l'année de la pauvreté.</li> <li>→ Renforcer l'application de la Loi sur les normes du travail; faire en sorte que les travailleurs précaires soient assujettis à cette loi.</li> <li>→ Améliorer l'accès des familles et enfants défavorisés à l'éducation supérieure et à la formation professionnelle.</li> <li>→ Mettre en œuvre le nouvel accord Canada-Ontario en matière d'établissement pour faciliter l'établissement et la participation au marché du travail des nouveaux arrivants. Faire en sorte que les nouveaux immigrants aient accès au système d'assurance-santé ontarien dès leur arrivée au pays.</li> <li>→ Réclamer un meilleur accès à l'assurance-emploi. Seulement 30% des chômeurs ontariens sont admissibles.</li> </ul>
Prestations de revenu pour enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ La Prestations fiscale nationale pour enfants (PFNE) atteindra 3245\$/enf./an en 2007.</li> <li>→ L'Ontario a remis aux familles les hausses accordées en vertu du SPNE en 2004 et 2005, mais a repris des amilles assistées sociales 1463\$ par enfant; s'est engagé durant la campagne électorale à mettre fin à la récupération du SPNE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre fin sur-le-champ à la récupération du Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE).</li> <li>→ Presser le gouvernement fédéral d'augmenter à 4900\$/enf. la PFNE.</li> </ul>
Services de garde à l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ L'Ontario prévoit utiliser les fonds pour les services de garde versés par le fédéral pour créer 25 000 nouvelles places sur trois ans dans le cadre de sa 'stratégie meilleur départ'.</li> <li>→ Le nouveau gouvernement (Parti conservateur) entend respecter les ententes bilatérales sur les services de garde la première année seulement.</li> <li>→ Le gouvernement n'a toujours pas affecté les 300 millions de fonds promis durant la campagne électorale provinciale de 2003</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Exhorter le nouveau gouvernement fédéral de respecter dans leur totalité les ententes en matière de services de garde.</li> <li>→ Consentir des fonds provinciaux pour consolider et développer les services de garde en Ontario.</li> <li>→ Assurer l'expansion des services de garde dans le seul secteur sans but lucratif, répondre aux besoins des enfants âgés de six à douze ans et améliorer les salaires, les avantages sociaux et les conditions de travail des éducatrices enfance.</li> </ul>
Logement abordable	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Promesse électorale de contribuer à égalité avec le fédéral et de bâtir 20 000 logements à prix abordable, accorder 35 000 allocations de logement et instaurer le contrôle des loyers.</li> <li>→ Engagement de 30 millions dans le budget de 2005 en vue de produire 15 000 logements et accorder 5 000 allocations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Accroître le financement provincial pour accéder au financement fédéral équivalent et activer le lent processus menant à la construction de logements abordables.</li> <li>→ Réclamer du nouveau gouvernement fédéral qu'il maintienne le financement destiné au logement et aux sans-abri.</li> </ul>
Filet de sécurité sociale renouvelé	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ L'effet cumulé des compressions et de l'inflation fait en sorte que le pouvoir d'achat des prestations d'aide sociale est le même 1965.</li> <li>→ Le gouvernement a aboli de fraude, a rétabli l'allocation pour la nourriture destinée aux femmes enceintes, a prolongé de six mois les avantages des soins de santé pour faciliter la transition vers l'emploi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Hausser les prestations d'aide sociale et les taux OPSPH pour correspondre de plus près au coût de la vie et ajuster les prestations au taux d'inflation.</li> <li>→ Mettre en œuvre les recommandations du rapport Deb Matthews pour faciliter la réinsertion des adultes aptes au travail.</li> </ul>

## Pauvreté des enfants en Ontario

En 1989, le parlement canadien a résolu d'éliminer la pauvreté infantile avant l'an 2000. En 1989, 11,6% des enfants en Ontario vivaient dans la pauvreté (graphique 1).<sup>4</sup> Depuis, le taux de pauvreté infantile en Ontario a atteint un sommet de 23,1 % en 1996 et s'est maintenu au-delà de son niveau de 1989.

Actuellement le taux de pauvreté des enfants en Ontario est de 16,1%. Quelque 443 000 enfants vivent dans la pauvreté, l'équivalent d'un enfant sur six en Ontario. Le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté a augmenté considérablement, soit de 58%, depuis l'adoption de la résolution en 1989.

La durée de la pauvreté (la période de temps où les enfants et la famille seront pauvres) et la profondeur de la pauvreté (l'écart entre le revenu familial et le seuil de pauvreté) sont deux indicateurs de la gravité de l'expérience que vivront les enfants et les familles.

Au cours de la période de 1996 à 2001, 703 000 enfants ont vécu la pauvreté. Pour la majorité de ces enfants, l'expérience n'a pas été de courte durée. Les trois-quarts (76,7%) ont été pauvres de deux à six ans. Plus d'un tiers (39%) ont vécu dans la pauvreté pendant quatre ans ou plus, soit une bonne partie de leur enfance.

Le revenu des familles pauvres a aussi tendance à être très loin sous le seuil de pauvreté. Les familles biparentales à faible revenu avaient besoin de 10 200\$ en moyenne de plus pour atteindre tout juste le seuil de pauvreté. Les familles pauvres monoparentales dirigées par une femme avaient besoin de 9 600\$ en moyenne de plus pour atteindre le seuil de pauvreté.

Manifestement, la croissance économique ne parvient pas à corriger à elle seule la persistance de la pauvreté des enfants et des familles dans notre province. L'Ontario doit faire des investissements sociaux clés pour soutenir les familles vulnérables et doit poser des gestes pour assurer un marché du travail de meilleure qualité, assorti de bons emplois à salaires décentes.

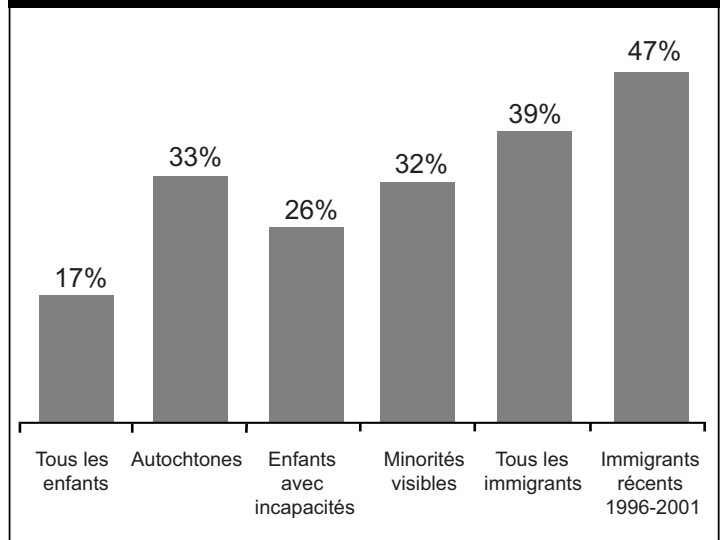
### Le taux de pauvreté infantile dans les groupes vulnérables

Le problème de la pauvreté des enfants et des familles en Ontario frappe de façon disproportionnée les mères monoparentales, les enfants qui ont des incapacités, les enfants dans les familles appartenant à une minorité visible, dans les familles autochtones et dans les familles immigrantes.<sup>5</sup>

Quarante pour cent des enfants défavorisés vivent dans une famille monoparentale dirigée par une femme. En 2003, seulement 12% de tous les enfants ontariens vivaient dans cette catégorie de famille et pourtant, un peu plus de la moitié des enfants (52%) dans ces familles étaient pauvres. Beaucoup de parents monoparentaux actifs sur le marché du travail sont confinés à des emplois à faibles salaires et gagnent moins de 10\$/h.<sup>6</sup> En 2003, le revenu moyen des familles monoparentales dirigées par une femme se situait à 66% du revenu moyen des familles monoparentales dirigées par un homme.<sup>7</sup>

Selon les dernières données du recensement (2001), près de la moitié (47%) des enfants de familles nouvellement immigrées et environ le tiers (32%) des enfants de familles appartenant à une minorité visible vivent dans la pauvreté en

**GRAPHIQUE 2 : TAUX DE PAUVRETÉ INFANTILE DE GROUPES SÉLECTIONNÉS, ONTARIO 2001**



Source : Statistique Canada

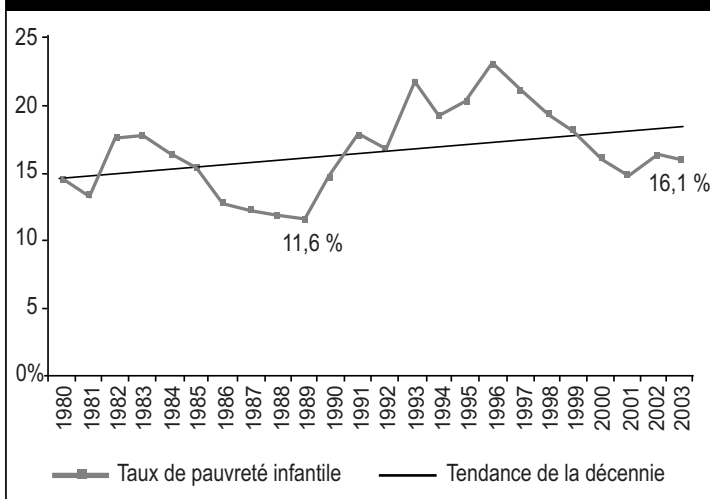
Ontario (graphique 2). Les études ont identifié plusieurs raisons pour expliquer ces taux de pauvreté disproportionnellement élevés, notamment une surreprésentation des groupes racialisés (ou racisés) dans les emplois peu payés, la non-reconnaissance de l'expérience de travail et des titres de compétences obtenus à l'étranger et la discrimination raciale en matière d'emploi.<sup>8</sup>

Les familles nouvellement immigrées doivent faire face à des obstacles à l'emploi et à des coûts élevés pour s'établir. Une famille de quatre personnes devra déboursier au moins 5 000\$ en frais pour compléter ses démarches d'immigration. De plus, beaucoup de nouveaux arrivants se voient obligés de financer personnellement leur perfectionnement quand ils découvrent que leurs titres de compétence obtenus de l'étranger ne sont pas reconnus. Le gouvernement de l'Ontario devrait soutenir les familles qui arrivent en abolissant la période d'attente de trois mois pour avoir accès au système d'assurance-santé ontarien, en haussant le financement accordé aux programmes d'enseignement de l'anglais langue seconde et en s'assurant que les fonds soient bien consacrés à cet effet. Avoir accès à des services de garde de qualité et abordables, à un logement à prix abordable, à un salaire décent assujéti aux normes du travail est particulièrement important pour les familles nouvellement arrivées au pays.<sup>9</sup>

Un quart des enfants ontariens atteints d'une limitation fonctionnelle vivent dans une famille à faible revenu. Ces familles font face à des obstacles qui nuisent à leur pleine intégration et elles subissent des stress financiers et sociaux considérables. Lorsque ces familles n'ont pas accès aux services dont elles ont besoin, les parents sont encore moins aptes à participer au marché du travail.

Un tiers des enfants autochtones vivant à l'extérieur des réserves en Ontario vivent dans des familles à faible revenu. Le taux de chômage des Autochtones est plus élevé que celui de la population en général et le revenu moyen des travailleurs autochtones, comparativement à celui d'autres groupes, est parmi les plus bas.<sup>10</sup> De plus, leurs besoins essentiels en matière de nourriture, vêtement et logement ne sont pas satisfaits.<sup>11</sup>

**GRAPHIQUE 1 : TAUX DE PAUVRETÉ INFANTILE EN ONTARIO, 1980-2003**



Source : Conseil canadien de développement social, 2005, préparé à partir de Tendances du revenu au Canada, Statistique Canada



## Inégalité accrue : un boom économique qui profite à qui?

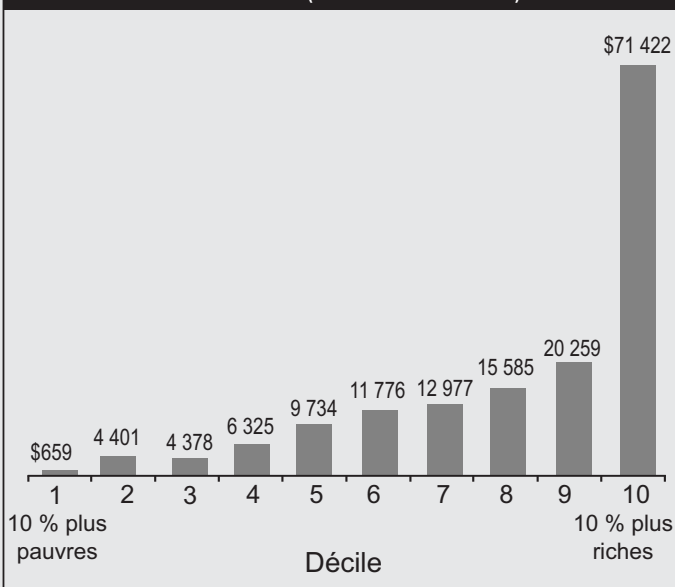
La croissance économique a eu pour effet de hausser le revenu des familles avec enfants de 15 779\$ en moyenne de 1993 à 2003 (Tous les chiffres ont été indexés au taux d'inflation). Mais les bénéfices de cette période de prospérité sont loin d'avoir été distribués équitablement. Pendant que les familles les plus riches de l'Ontario surfaient la vague de prospérité, les familles pauvres quant à elles pataugeaient bien modestement.

Dans le graphique 3, on a réparti les familles avec enfants en dix groupes égaux (déciles), à partir des revenus familiaux les plus bas aux revenus les plus élevés. On y présente les gains nets moyens en terme de revenu familial pour chaque décile et ce, de 1993 à 2003.

Les chiffres révèlent que les familles les plus pauvres de l'Ontario n'ont pas profité à égalité de la croissance économique. Le revenu moyen des 10% de familles les plus pauvres a augmenté d'à peine 4%, atteignant 17 261\$ en 2003, comparativement à 16 603\$ dix ans plus tôt. À l'opposé, le revenu moyen des 10% de familles ontariennes avec enfants les plus riches a augmenté de 41%, pour atteindre 246 236\$ en 2003, comparativement à 174 813\$ en 1993; une augmentation moyenne de 71 422\$ sur une période de dix ans.

Cette distribution unilatérale des bénéfices du boom ontarien a enchaîné encore plus les inégalités en Ontario. Durant les dix dernières années, pour chaque dollar d'augmentation des revenus des 10% de familles avec enfants les plus pauvres, les revenus des 10% de familles avec enfants les plus riches ont augmenté de 108\$.

**GRAPHIQUE 3 : AUGMENTATION DU REVENU FAMILIAL MOYEN PAR DÉCILE, 1993 À 2003.**  
Familles ontariennes avec enfants de moins de dix-huit ans (dollars constants 2003)



Source : Conseil canadien de développement social à partir des données du fichier maître de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada.

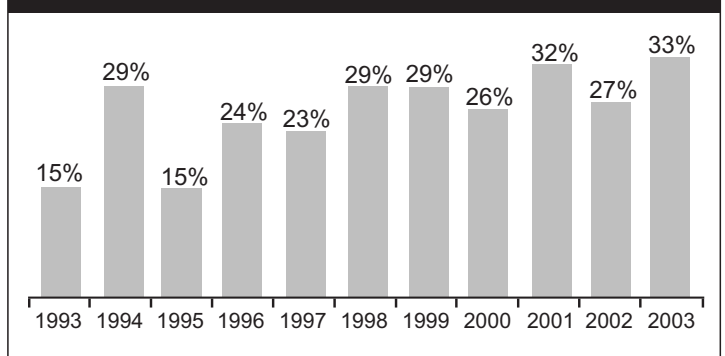
# Aller de l'avant: un pla

## Bons emplois à salaires décents

On dit souvent qu'avoir un emploi est la meilleure façon de se sortir de la pauvreté. Pourtant, en 2003, au moins un des parents d'un enfant sur trois en Ontario (33%) vivant sous le seuil de la pauvreté travaillait à temps plein et toute l'année. Comme on peut le voir dans le graphique 4, au cours des dix dernières années, la proportion d'enfants vivant dans une famille à faible revenu dont le(s) parent(s) travaille(nt) à temps plein a doublé.

Les faibles salaires et conditions de travail, c'est-à-dire l'augmentation des emplois précaires et instables, assortis de peu ou d'aucun avantage social et non assujettis aux normes du travail, sont parmi les raisons qui expliquent le taux élevé de pauvreté des enfants et des familles en Ontario. Trop de parents ne peuvent pas trouver d'emploi bien rémunéré, avec assez d'heures, offrant de la stabilité et de la continuité ainsi que des avantages sociaux acceptables.

**GRAPHIQUE 4 : POURCENTAGE D'ENFANTS PAUVRES VIVANT DANS DES FAMILLES QUI ONT DES REVENUS DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE, ONTARIO, 1993 - 2003**



Source : Conseil canadien de développement social à partir des données du fichier maître de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada.

Environ 37% de tous les emplois sont précaires : temps partiel, temporaires, contractuels ou travail autonome. Les femmes, les immigrants et les personnes appartenant à une minorité visible sont plus susceptibles que les hommes blancs nés au Canada d'occuper un emploi précaire.<sup>12</sup> Les personnes qui occupent des emplois temporaires et contractuels sont plus à risque de ne pas être payées pour leur travail, d'être payées sous le salaire minimum, de ne pas être payées les jours fériés ou pour leurs heures supplémentaires. Le Workers Action Centre estime qu'au moins un employeur sur trois en Ontario viole la Loi sur les normes du travail. Or, parce que le ministère du Travail ne s'engage à faire que 2 000 inspections surprises par année, les milieux de travail ontariens ont moins d'un pour cent de chance d'être inspectés.<sup>13</sup> De 1990 à 2003, les employeurs ont été condamnés à déboursier un demi milliard de dollars en salaires non versés, mais les sommes n'avaient pas été collectées par le ministère du Travail pour être distribuées aux travailleurs.<sup>14</sup>

Le gouvernement de l'Ontario doit veiller à faire respecter la Loi sur les normes du travail pour assurer de meilleures conditions de travail dans tous les secteurs. Il devrait également amender la loi pour faire en sorte que les travailleurs contractuels, temporaires et autonomes qui n'y sont pas assujettis le soient.

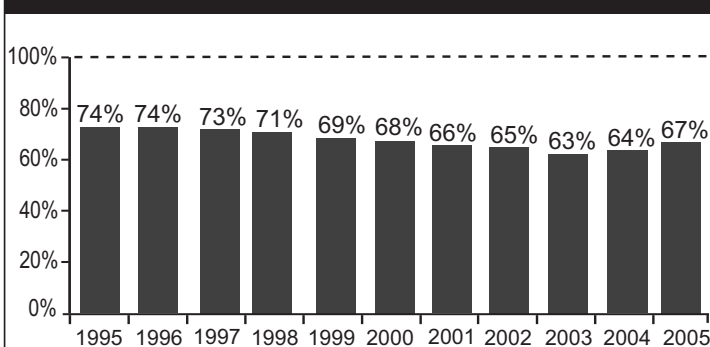
# Plan d'action pour les enfants

## Le salaire minimum en Ontario

Le salaire minimum en Ontario augmentera à 7,75\$ en 2006 et devrait atteindre 8,00\$ d'ici 2007. Ce ne sera pas suffisant pour permettre à une personne travaillant à temps plein d'atteindre le seuil de pauvreté (cf. graphique 5).

Environ 25% des travailleurs ontariens sont à faible revenu, gagnant moins de 10\$/h.<sup>15</sup> On considère qu'un salaire de 10\$/h est décent parce qu'avec ce montant, une personne seule travaillant à temps plein dans une grande agglomération urbaine gagnerait suffisamment pour atteindre le seuil de pauvreté. Il faut que le gouvernement indexe le salaire minimum au taux d'inflation à chaque année pour éviter son érosion. Pour permettre aux personnes qui travaillent à temps plein au salaire minimum de sortir leur famille de la pauvreté, il faut adopter deux stratégies : porter le salaire minimum à 10\$/h et augmenter la Prestation fiscale nationale pour enfants à 4 900\$ par année par enfant.

**GRAPHIQUE 5 : SALAIRE MINIMUM ONTARIEN COMME POURCENTAGE DU SEUIL DE PAUVRETÉ\***



\* Travailleur au salaire minimum, 35h/sem. 52sem./an. Le taux de pauvreté est le SFR avant impôt pour une personne seule vivant dans une ville de plus de 500 000 hab.

Source : Campagne 2000, à partir du SFR avant impôt établi par Statistique Canada

## Accès à l'assurance-emploi

Les modifications apportées au Programme d'assurance-emploi durant les années 1990 ont fait en sorte que les travailleurs à faible revenu qui se retrouvent en chômage sont moins susceptibles d'être admissibles aux prestations. À l'échelle nationale, le pourcentage de chômeurs qui reçoivent des prestations d'a.-e. a chuté de 82,7% en 1990 à 43, % en 2004. En 2004, seulement 29,7% des chômeurs ontariens recevaient de l'a.-e.<sup>16</sup> Les travailleurs en chômage qui ne sont pas admissibles à l'a.-e. ont programme provincial-municipal d'aide sociale.

Selon le gouvernement de l'Ontario, si les Ontariens en chômage recevaient les mêmes prestations d'a.-e. que les autres Canadiens, 1,5 milliard de dollars de plus serait versé sous forme de prestations.<sup>17</sup> L'a.e. devrait être la première ligne de défense pour les parents qui travaillent et se retrouvent chômeur. Le gouvernement ontarien a annoncé la signature d'une nouvelle entente de partenariat de développement du marché du travail avec le gouvernement fédéral, une entente qui ramène la part de l'Ontario à la hauteur de celles des autres provinces. Le gouvernement devrait continuer de réclamer des changements de façon à ce que les prestations d'a.-e. soient beaucoup plus facilement accessibles aux chômeurs de l'Ontario.

## De bons emplois pour les nouveaux arrivants

Les taux de pauvreté plus élevés et la difficulté d'obtenir de bons

emplois sont des problèmes préoccupants et notamment dans le cas des familles récemment arrivées au pays et des groupes racialisés. L'Ontario reçoit 57% de tous les nouveaux arrivants au Canada et la majorité de ceux-ci font partie de groupes racialisés.<sup>18</sup> Les immigrants les plus récents sont plus scolarisés et mieux qualifiés que jamais auparavant. Soixante-dix pour cent de ces adultes ont fait des études postsecondaires dans un domaine ou un autre ou ont une formation professionnelle<sup>19</sup>. Néanmoins, le taux de chômage des nouveaux immigrants s'établit à 30% et beaucoup d'autres sont sous-employés dans des emplois précaires à bas salaires<sup>20</sup>.

Quels sont les obstacles auxquels font face les nouveaux immigrants pour obtenir un bon emploi? L'employeur qui exige de l'expérience acquise au Canada et la non-reconnaissance de l'expérience et des titres de compétences obtenus à l'étranger sont deux obstacles majeurs. Plus de la moitié des premiers emplois occupés par les nouveaux arrivants ne sont pas reliés à leurs qualifications<sup>21</sup>. Par ailleurs, la discrimination raciale limite l'accès à l'emploi, à la formation et aux promotions<sup>22</sup>. Le taux de chômage continue d'être plus élevé dans les groupes racialisés que dans la population en général et l'écart de revenu, sans égard à la scolarité, est de 10% et plus<sup>23</sup>.

Il faut absolument que le gouvernement, les employeurs et les groupes communautaires travaillent ensemble à concevoir et mettre en œuvre des programmes de formation et d'emploi qui favorisent la participation au marché du travail et l'intégration économique des personnes immigrantes<sup>24</sup>. Il faut que les nouveaux immigrants participent au processus de manière à ce que les obstacles à l'emploi soient abolis et que l'on développe des programmes sociaux qui répondent aux besoins spécifiques de ces communautés. L'immigration est vitale pour la croissance économique de l'Ontario, ainsi que pour sa diversité sociale et culturelle. La sous-utilisation des compétences de ces communautés coûte quelque chose comme trois à cinq milliards de dollars par année au Canada et jure avec notre image nationale de société inclusive et accueillante pour tous et toutes<sup>25</sup>.

Il faut dire que les gouvernements ont posé des gestes positifs récemment. Notamment, ils ont investi dans des programmes d'agrément, de perfectionnement et de formation professionnelle pour les immigrants formés à l'étranger. En vertu de l'entente Canada-Ontario sur l'immigration signée en novembre 2005, le fédéral consentira plus de fonds pour faciliter l'établissement et l'intégration économique de tous les nouveaux arrivants<sup>26</sup>. En vertu du nouvel accord de partenariat Canada-Ontario pour le développement du marché du travail, tous les programmes d'emploi et de formation relèveront de la province de sorte qu'il y aura plus de possibilités de soutenir l'intégration économique des nouveaux arrivants.

Campagne 2000 exhorte les gouvernements d'investir de manière soutenue dans des services et des programmes qui aident tous les nouveaux arrivants à obtenir des emplois à la mesure de leurs habiletés et de leur formation, notamment des programmes d'insertion sur le marché du travail, d'apprentissage de la langue en cours d'emploi et de stages. Des initiatives doivent être lancées y compris des politiques d'équité en matière d'emploi et des campagnes d'éducation publique pour sensibiliser la population aux compétences qu'apportent à la collectivité ces nouveaux immigrants.

## Accès à l'éducation postsecondaire et à la formation professionnelle

L'éducation postsecondaire et la formation professionnelle sont deux voies essentielles pour se sortir de la pauvreté parce qu'elles améliorent les compétences et aident à obtenir des emplois mieux rémunérés. Les frais de scolarité à la hausse et la perspective d'une dette étudiante écrasante sont devenus de formidables obstacles à l'éducation pour les familles à faible revenu. Le gouvernement ontarien a pris des mesures importantes pour faciliter l'accès à l'éducation. Notamment, il a imposé un gel des frais de scolarité jusqu'en septembre 2006, a rétabli les subventions fondées sur les besoins et a amélioré le régime d'aide financière aux étudiants et le soutien aux apprentis.

Campagne 2000 appuie la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et les autres groupes qui réclament la prolongation du gel des frais de scolarité et l'élaboration d'un plan à long terme visant à réduire les frais de scolarité de façon à ce que l'éducation collégiale et universitaire soit abordable pour tous les Ontariens et Ontariennes.

## Un système efficace de Prestations de revenu pour enfants

« *Mon équipe et moi sommes contre cette pratique du gouvernement des Conservateurs de récupérer la Prestation nationale pour enfants. Nous y mettrons fin dès notre premier mandat* ».

Dalton McGuinty, chef du Parti libéral, dans une lettre adressé à Campaign Against Child Poverty, le 31 juillet 2003.

Les transferts gouvernementaux ont un impact considérable sur la pauvreté: ils préviennent et diminuent l'ampleur de la pauvreté des enfants. Les transferts de revenu existants ont évité à 213 200 enfants en Ontario de sombrer dans la pauvreté en 2003. N'eût été ces transferts, le taux de pauvreté des enfants en Ontario aurait atteint 24%.

La Prestation fiscale nationale pour enfants (PFNE) joue un rôle central au chapitre de la réduction de la pauvreté des enfants en ce qu'elle reconnaît directement les coûts et les responsabilités additionnels liés à l'éducation des enfants. Les salaires ne prennent pas en compte la taille d'une famille.

La PFNE comprend une prestation de base que reçoit la majorité des familles et le Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE) qui est destiné aux familles à faible revenu et vise à réduire la pauvreté. En juillet 2005, la prestation de base s'établissait à 1 228\$ par enfant par année et le SPNE (qui s'ajoute à la PFNE) était de 1 722\$ par année par enfant. Le gouvernement ontarien déduit, ou récupère, le SPNE à même les chèques d'aide sociale versés aux familles bénéficiaires.

Cette récupération du SPNE nuit considérablement à ses capacités de réduire la pauvreté. En Ontario, 27% des enfants défavorisés admissibles au Supplément de la prestation nationale pour enfants s'en voient privés parce que leur famille reçoit des prestations d'aide sociale. On estime que pour la grande région de Toronto seulement, quelque 13 500 enfants n'auraient plus recours aux banques alimentaires si on versait le SPNE à leur famille<sup>27</sup>.

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à mettre fin à la récupération du SPNE à même l'aide sociale. La Province a lancé le processus en permettant aux familles bénéficiaires d'aide sociale de garder les augmentations du SPNE consentis par le fédéral (259\$) au cours des deux dernières années. Maintenant, la province doit aller jusqu'au bout et permettre aux familles de conserver tout le supplément, soit 1 463\$ par enfant.

## Services éducatifs et de garde à l'enfance universellement accessibles

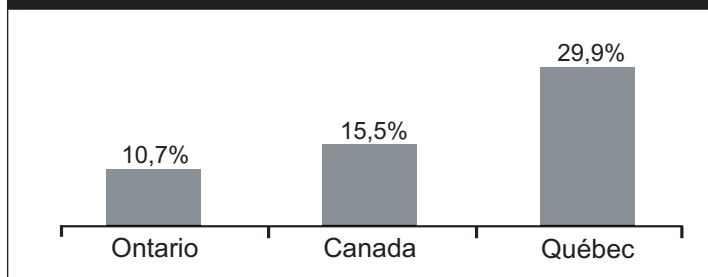
Avoir accès à des services de garde à l'enfance de bonne qualité est essentielle pour aider les familles qui vivent dans la pauvreté à s'en sortir. Les services éducatifs et de garde à l'enfance (sége) favorisent le mieux-être des enfants et jettent les bases de l'apprentissage continu. En ayant accès à des séges de qualité, les parents peuvent travailler et se perfectionner. Les séges favorisent également l'égalité des chances pour les femmes sur le marché du travail. Chaque enfant (âgé de zéro à douze ans) devrait avoir accès à un sége de qualité.

En Ontario, 68% des femmes qui ont des enfants âgés de zéro à deux ans sont actives sur le marché du travail; c'est le cas également de 74 % des femmes dont les enfants sont âgés de trois à cinq ans et de 83 % des femmes qui ont des enfants âgés de six à quinze ans.

Toutefois, l'Ontario compte suffisamment de places en sége réglementés pour répondre aux besoins de seulement 10,7% des enfants âgés de zéro à douze ans. Dans l'ensemble du Canada, on compte des places pour répondre aux besoins de 15,5% des enfants. Au Québec, le réseau des séges réglementés compte suffisamment de places pour recevoir 29,9% des enfants<sup>28</sup>. L'Ontario tire de l'arrière en ce qui concerne le développement de son réseau de sége (**graphique 6**).

Dans sa plateforme électorale de 2003, le Parti libéral de l'Ontario promettait d'investir 300 millions en sége dans le cadre de sa 'Stratégie meilleur départ'. À ce jour, il y a eu très peu de fonds provinciaux distribués aux services de garde. La province a toutefois éliminé certains obstacles à l'accès aux subventions pour la garde des enfants (Les REEE et les REER

**GRAPHIQUE 6 : POURCENTAGE D'ENFANTS ÂGÉS DE 0 À 12 ANS POUR QUI ON DISPOSE D'UNE PLACE EN SERVICE DE GARDE RÉGLEMENTÉ, 2004**



Source : préparé à partir de Friendly, M. et Beach, J. Early Childhood Education and Care in Canada, 2004, Childcare Resource and Research Unit, 2005

ne sont plus pris en compte dans le calcul pour établir l'admissibilité aux subventions).

La stratégie Meilleur départ est financée à même les transferts fédéraux pour les services et programmes destinés aux enfants âgés de six ans et moins dans le cadre de l'Entente sur le développement de la petite enfance (EDPE). En vertu de l'EDPE, d'ici 2007-2008, les nouveaux fonds fédéraux versés à l'Ontario atteindront 585,5 millions<sup>29</sup>. Fort de ce financement supplémentaire, l'Ontario prévoit créer 25 000 nouvelles places en sége au cours des trois prochaines années. La priorité consiste à augmenter le nombre de services de garde dans les écoles et de créer des carrefours ou guichets de services intégrés à la petite enfance.

Toutefois, le nouveau gouvernement fédéral a déclaré durant la campagne électorale qu'il respecterait les ententes bilatérales en matière de services de garde la première année seulement. Campagne 2000 exhorte le gouvernement de l'Ontario de presser le nouveau gouvernement fédéral de respecter les engagements de l'entente sur les services de garde. Nous demandons également au gouvernement ontarien de s'engager à investir de ses propres fonds pour assurer la viabilité à long terme des services de garde dans la province, à restreindre l'expansion des services de garde au seul secteur dans but lucratif, à élaborer un plan pour répondre aux besoins en matière de sége des enfants âgés de six à douze ans et enfin à accorder de l'aide pour améliorer les salaires, les avantages sociaux et les conditions de travail des éducatrices en petite enfance.

## Logement abordable

L'accès à des logements de bonne qualité, sécuritaires et abordables favorise l'enracinement des familles dans leur collectivité, augmente les chances de réussite scolaire des enfants et fournit aux parents un point d'ancrage pour travailler ou se perfectionner. Soixante-dix pour cent des familles à faible revenu en Ontario qui ont des enfants vivent dans un logement inabordable, dont le loyer commande plus de 30 % de leur revenu total. La diminution de l'aide provenant des gouvernements fédéral et provincial, conjuguée à une réduction des investissements privés dans le secteur de l'habitation, a provoqué la crise du logement locatif.

De 1994 à 2004, l'Ontario a subi une perte nette de 16 435 logements locatifs. Durant cette période, les loyers de 75 % environ des logements du marché locatif ont augmenté bien en sus du taux d'inflation. Les hausses les plus importantes ont été à Toronto et Barrie où les augmentations ont dépassé de 50% le taux d'inflation<sup>30</sup>. Dans le contexte d'un tel marché, les locataires à faible revenu quittent leur logement parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer le loyer ou bien ils sont expulsés et finissent par partager temporairement un logement avec la famille ou des amis ou à avoir recours à un centre d'hébergement. En 2002, à Toronto, 4 779 enfants fréquentaient les centres d'hébergement d'urgence<sup>31</sup>.

Plus de 160 000 ménages en Ontario sont inscrits sur une liste en attente d'un logement social municipal<sup>32</sup>. À Toronto, la période d'attente est de cinq à dix ans<sup>33</sup>.

'Une entente fédérale-provinciale sur le logement abordable a été signée par l'Ontario en 2001. Les deux échelons de gouvernement avaient promis de créer, de 2002 à 2004, 46 332 nouveaux logements en Ontario, mais des rapports de vérification révèlent que seulement soixante-trois logements ont de fait été construits<sup>34</sup>. Le problème vient en partie de ce que le gouvernement

ontarien refuse d'engager des fonds à hauteur de la mise de fonds fédéral. On a assisté à un certain déblocage en 2005 quand l'Ontario a accepté d'investir 30 millions et promis de produire 15 000 logements et d'accorder 5 000 allocations de logement. La mesure est en deçà des promesses électorales du gouvernement et, malheureusement, elle aidera très peu de familles ontariennes en attente d'un logement social puisque le programme ne comporte pas de volet « fixation du loyer basé sur le revenu »<sup>35</sup>. Suivant l'élection du nouveau gouvernement fédéral, l'Ontario doit exercer des pressions pour assurer le maintien du programme fédéral d'aide au logement et aux sans-abri.

Campagne 2000 ajoute sa voix à celle d'autres groupes pour réclamer de la Province qu'elle augmente son financement dans le secteur de l'habitation, qu'elle priorise le développement de logements sans but lucratif dont l'abordabilité est assurée à long terme et qu'elle accélère le processus de transformer ses engagements financiers en véritables logements. La Province doit augmenter l'offre de logements à prix abordable et accroître l'abordabilité des logements existants en accordant des suppléments au loyer, en instaurant un contrôle efficace des loyers et en augmentant le salaire minimum et les allocations de logement versées aux personnes assistées sociales.

## Un filet de sécurité sociale renouvelé

*« Le bien-être social est, depuis longtemps, le programme négligé des gouvernements au Canada ... Deux changements fondamentaux s'imposent pour traiter de manière équitable les prestataires du bien-être social. Premièrement, il faut de nouvelles ententes de financement pour le bien-être social, assorties d'un engagement de tous les gouvernements à assurer un soutien du revenu suffisant. Deuxièmement, il faut changer le présent régime des prestations pour enfants. Il s'agit entre autres pour toutes les provinces et tous les territoires de cesser immédiatement de 'récupérer' le Supplément de la prestation nationale pour enfants ».*

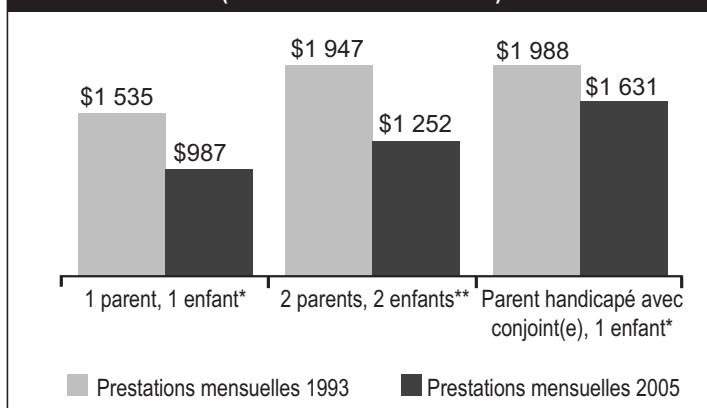
Conseil national du bien-être social (2005). Revenus de bien-être social, 2004, p. 87

En 1995, les prestations d'aide sociale ont été réduites de 21,5%. En 2004, le nouveau gouvernement ontarien les a augmentées de 3% mais il n'y a eu aucune autre augmentation depuis. Comme on peut le voir dans le graphique 7, les compressions et le taux d'inflation de 1993 à 2005 ont fait en sorte que le pouvoir d'achat d'une personne dont le revenu provient de l'aide sociale a diminué de près de 40%. Une famille de quatre personnes, bénéficiaire du programme Ontario au travail, reçoit en 2005 une prestation mensuelle de 1 250\$, la moitié de ce qu'il faut cette famille pour se procurer l'essentiel en terme de nourriture, de vêtement, d'hébergement et de transport<sup>36</sup>.

Quelles sont les conséquences de verser des prestations d'aide sociale insuffisantes et de récupérer le SPNE? Avoir du mal à trouver un logement stable, à nourrir adéquatement sa famille et à élever ses enfants peut épuiser un parent, lui saper l'énergie qu'il lui faut pour se former et chercher un emploi<sup>37</sup>. Plus de 50% des parents monoparentaux bénéficiaires d'aide sociale ont recours aux banques alimentaires et payent leur loyer ou leur hypothèque en retard; et ils ne peuvent pas accompagner leurs enfants au cinéma ou leur payer une activité sportive ou un cours à l'extérieur de l'école<sup>38</sup>. Les enfants comptent pour 43% des personnes qui ont recours aux banques alimentaires en Ontario<sup>39</sup>.

Campagne 2000, à l'instar du Conseil national du bien-être social et de nombreuses autres organisations, lance aussi un appel au gouvernement pour qu'il augmente à hauteur satisfaisante les taux d'aide sociale. Suivant les compressions importantes des années 1990, il est essentiel que le gouvernement rebâtisse le filet de sécurité sociale et fasse en sorte que les prestations d'aide sociale soient suffisantes pour satisfaire aux besoins essentiels des bénéficiaires. Ainsi, l'allocation de logement devrait être

**GRAPHIQUE 7 : PROGRAMME ONTARIEN D'AIDE SOCIALE: PRESTATIONS MENSUELLES EN 1993 ET 2005 (en dollars constants 2005)**



Notes : \* Enfants < 12 ans \*\* 1 enfant < 12 ans, 1 enfant > 12 ans.

Changement de l'indice des prix à la consommation de nov.

1993 à nov. 2005 = 25,69 %.

Sources : préparé pour le ministère des Finances de l'Ontario, 1995,

2004. Ministères des services sociaux et communautaires, 2005;

Banque du Canada, 2006.

augmentée pour correspondre au coût moyen des loyers dans une collectivité tel qu'établi par la SCHL. Les prestations fédérales sont toutes indexées au taux d'inflation; le gouvernement provincial devrait faire de même.

Beaucoup d'efforts sont consentis à l'élaboration de politiques pour faciliter la réinsertion des personnes assistées sociales sur le marché du travail<sup>40</sup>. Le gouvernement de l'Ontario a posé quelques gestes significatifs en commandant un « Examen des programmes d'aide à l'emploi dans le domaine de l'aide sociale et du programme ontarien de soutien aux personnes handicapées » (Rapport Matthews) et en mettant en œuvre un certain nombre de ses recommandations. Ainsi, la décision de prolonger de six mois les avantages des soins de santé pour les bénéficiaires d'aide sociale réintégrant le marché du travail abolit un obstacle majeur pour les parents qui commencent à travailler.

Campagne 2000 appuie ces initiatives. Nous demandons à la Province d'augmenter les taux d'aide sociale et de les indexer au taux d'inflation et de mettre fin à la récupération du Supplément de la prestation nationale pour enfants.

## Aller de l'avant : investissements clés pour les enfants et les familles en Ontario

- Hausser le salaire minimum à 10\$/h et l'indexer au taux d'inflation. Diminuer les obstacles et améliorer l'accès au faible revenu et les nouveaux arrivants..
- Mettre fin à la récupération à même les prestations des bénéficiaires d'aide sociale du Supplément de prestation nationale pour enfants.
- Presser le nouveau gouvernement fédéral de respecter l'entente de cinq ans sur les services de garde conclue avec l'Ontario. Commencer la distribution des 300 millions de fonds provinciaux promis lors de la campagne électorale de 2003.
- Augmenter le financement provincial consenti au logement abordable et accélérer le processus menant à la construction d'un plus grand nombre d'unités de logement abordable. Presser le nouveau gouvernement de conserver le programme d'aide au logement et aux sans-abri.
- Hausser les prestations d'aide sociale pour pouvoir répondre aux besoins essentiels des bénéficiaires, notamment le coût du logement, et les indexer au taux d'inflation.

## Notes

- 1 UNICEF La pauvreté des enfants dans les pays riches, 2005. Bilan Innocenti, No 6. Florence : UNICEF centre de recherche Innocenti.
- 2 Wilkenson, R (2000). Mind the Gap: Hierarchies, Health and Human Evolution. London: Weidenfeld & Nicholson.
- 3 UNICEF La pauvreté des enfants dans les pays riches, 2005.
- 4 Les enfants ont moins de 18 ans. Aux fins de ce rapport, les termes « pauvreté » et « faible revenu » sont interchangeables. Par revenu, on entend le revenu du ménage avant impôt et après les transferts de revenu. Le faible revenu est établi d'après le Seuil de faible revenu (SFR) déterminé par Statistique Canada. Les personnes dont le revenu est inférieur au SFR sont à faible revenu. Les données SFR datent de 2003, dernière année de publication, à moins d'avis contraire. Le SFR varie en fonction de la taille de la famille et de la collectivité. Ainsi, le SFR avant impôt en 2003 d'un parent seul avec un enfant vivant dans une collectivité de 500 000 plus de population était 24 745 \$ et dans une collectivité de 30 000 à 99 999 de population, il était 21 077\$.
- 5 Données du recensement 2001 de Statistiques Canada concernant les personnes de moins de 18 ans. Les statistiques sur la pauvreté infantile des groupes de cette section n'apparaissent pas annuellement dans Tendances du revenu au Canada de Statistique Canada. Les différences au chapitre des statistiques de pauvreté infantile dans cette section ont pour cause les différentes méthodes de collecte de données des diverses enquêtes menées par Statistique Canada. Par enfants ayant des incapacités, on entend des enfants qui ont du mal à accomplir des activités quotidiennes et qui sont limités dans la quantité et la nature des activités qu'ils peuvent faire à cause de handicaps physiques ou intellectuels ou de problèmes de santé. Les enfants appartenant à une minorité visible ou un groupe racialisé sont ceux qui en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi ne sont pas blanc de race ou de couleur (excluant les Autochtones). L'identité autochtone exclut les personnes vivant dans une réserve des Premières Nations.
- 6 Campagne 2000 (mai 2004) Les voies du progrès : solutions structurelles pour s'attaquer à la pauvreté infantile. Toronto : Campagne 2000.
- 7 Statistique Canada. La société. Le budget familial. 11-404-XIE
- 8 Cf. Teelucksingh, Cheryl et Grace-Edward Galabuzi (mai 2005). Working precariously: The impact of race and immigrants status on employment opportunities and outcomes in Canada. Toronto: Canadian Race Relations Foundation.
- 9 Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (janvier 2005). Mémoire soumis au Comité permanent des finances et des affaires économiques.
- 10 Mendelson, M. (avril 2004). Les Autochtones sur le marché du travail canadien. Ottawa: Caledon Institute.
- 11 Ontario Federation of Ontario Friendship Centres (2000). Urban Aboriginal Poverty: A Status Report on Aboriginal Children and Their Families in Ontario. Toronto: OFIFC.
- 12 The Community-University Research Alliance on Precarious Employment (2005). Ten Ways of Seeing Precarious Employment. Toronto: Toronto Training Board. Note: 37% de tous les emplois au Canada sont considérés précaires. Aucune donnée n'existe pour l'Ontario mais 45 % de tous les emplois à Toronto sont considérés précaires.
- 13 Berinsteing, Juana et Mary Gellatly (2005). Effective and Enforced Employment Standards for Improved Income Security. Rapport non publié préparé pour le compte de MISWAA (Modernizing Income Security for Working Age Adults). Cf. [www.workersactioncentre.com](http://www.workersactioncentre.com).
- 14 Idem.
- 15 Jackson, Andrew (2003). Good Jobs in Good Workplaces: Reflections on medium-term labour market challenges. Ottawa: Caledon Institute.
- 16 Mendelson, M. et Ken Battle (mars 2005). A New Architecture for Canada's Adult Benefit. Ottawa: Caledon Institute.
- 17 Gouvernement de l'Ontario (2005). Juste part: un Ontario fort dans un Canada plus fort. Cf. <http://www.strongontario.ca/french/factsquotes.asp>.
- 18 Par groupes et communautés racialisés (ou racisés), on entend des personnes (autres qu'Autochtones) qui ne sont pas caucasiennes ou n'ont pas la peau blanche. Cf. Teelucksingh, Cheryl et Grace-Edward Galabuzi (mai 2005).
- 19 Gouvernement de l'Ontario, ministère des Affaires civiles et de l'Immigration (novembre 2005). « Le Canada et l'Ontario signent un accord historique sur l'immigration ».
- 20 Gouvernement de l'Ontario (2005). Juste part: un Ontario fort dans un Canada plus fort.
- 21 Secrétariat de l'Étude de l'éducation postsecondaire (2004). Des attentes supérieures pour l'enseignement supérieur. Document de discussion. [www.raereview.on.ca](http://www.raereview.on.ca)
- 22 Cf. Kunz, Jean, Lock et al. (2000). Unequal Access: A Canadian Profile of Racial Differences in Education, Employment & Income. Toronto: Canadian Race Relations Foundation.
- 23 Teelucksingh, Cheryl et Grace-Edward Galabuzi. Idem.
- 24 Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI), 2005. Mémoire soumis au ministre des Finances, 13 décembre 2005.
- 25 Conférence Board du Canada (2004). Performance and potential 2004-2005 : How can Canada prosper in tomorrow's world.
- 26 PROMPT a fait des recommandations pour bonifier les programmes d'emploi destinés aux immigrants.
- 27 Daily Bread Food Bank (2004). How much difference would the NCBS make for food bank families? Bulletin de recherche numéro 4.
- 28 Friendly, M. et J. Beach (2005). Trends and Analysis: Early Childhood Education and Care in Canada, 2004. Toronto: Childcare Resource and Research Unit, Université de Toronto. Friendly, M. et J. Beach (2005), Early Childhood Education and Care in Canada, 2004. Childcare Resource and Research Unit, Université de Toronto. <http://www.childcarecanada.org/ECEC2004/index.html>
- 29 Gouvernement du Canada et Gouvernement de l'Ontario (6 mai 2005). En marche : les gouvernements du Canada et de l'Ontario signent un accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.
- 30 Ontario Non-Profit Housing Association & Fédération de l'habitation coopérative du Canada, région Ontario, 2005. Where's Home? 2005 A Picture of Housing Needs in Ontario. [www.chfc.ca](http://www.chfc.ca)
- 31 Ville de Toronto (2003). The Toronto Report Card on Housing & Homelessness 2003. Toronto: Community & Neighbourhood Services.
- 32 Fédération de l'habitation coopérative du Canada, région Ontario (15 décembre 2005). Mémoire prébudgétaire présenté au Comité permanent des finances et des affaires économiques.
- 33 Toronto Community Housing. Communication personnelle. [www.housingconnections.ca/pdf/QuarterlyReports/2005](http://www.housingconnections.ca/pdf/QuarterlyReports/2005).
- 34 National Housing & Homelessness Network (septembre 2005). National report card grades federal housing effort as failure. Halifax: NHHN.
- 35 Fédération de l'habitation coopérative du Canada, région Ontario, idem.
- 36 Ontario Municipal Social Service Agencies (OMMSA), mai 2005. Demonstrating the value of social investments. [www.ommsa.com](http://www.ommsa.com)
- 37 Matthews, Deb. (députée provinciale – décembre 2004). Examen des programmes d'aide à l'emploi dans le domaine de l'aide sociale et du programme ontarien de soutien aux personnes handicapées. Toronto : Ministère des services sociaux et communautaires.
- 38 Toronto Community & Neighbourhood Services (2004). Social Assistance and Social Exclusion. Toronto: Ville de Toronto.
- 39 Spence, Adam (novembre 2005). Ontario Hunger Report 2005. Kitchener : Association des banques alimentaires de l'Ontario.
- 40 From Welfare to Work: Still the Road Less travelled de Don Drummond et Gillian Manning, publié par TD Bank Financial Group, septembre 2005. Le rapport du groupe de travail MISWAA sera publié en 2006. [www.torontoalliance.ca/tcsa\\_initiatives/income\\_security/](http://www.torontoalliance.ca/tcsa_initiatives/income_security/)

### Partenaires de Campagne 2000 Ontario:

Ontario Social Development Council, Interfaith Social Assistance Reform Coalition, Registered Nurses' Association of Ontario, Ontario Coalition for Better Child Care, Ontario Association of Social Workers), Ontario Association of Children's Rehabilitation Services, Children's Mental Health Ontario, Ontario Public Health Association, Ontario Federation of Labour, Ontario Public Service Employees Union, Elementary Teachers Federation of Ontario, Etobicoke Brighter Futures Coalition; Ontario Secondary School Teachers' Federation, Ontario English Catholic Teachers' Association, United Steelworkers of America, District 6, Ontario Association of Family Resource Programs, Ontario Association of Food Banks, Provincial Council of Women of Ontario, The Community Social Planning Council of Toronto, Children's Aid Society of Toronto/Metro Campaign 2000, Family Service Association of Toronto, Our Kids Our Future, South Asian Family Support Services, Community Development Halton, Social Planning Council of Peel, Peel Poverty Action Group; Peterborough Social Planning Council, Durham Child Poverty Task Force, 905-Area Faith Community, Social Planning and Research Council of Hamilton-Wentworth, Renfrew County Child Poverty Action Network; Social Planning Council of Ottawa-Carleton, Ottawa-Carleton CPAG, Children's Aid Society of Ottawa-Carleton, Hastings & Prince Edward Legal Services; Southwestern Ontario CPAG, Sisters of St. Joseph of the Diocese of London, Ontario, CAPC Niagara Brighter Futures, Lakehead Social Planning Council, North Bay Labour Council, Income Security Advocacy Centre, Elgin St. Thomas Health Unit, Ontario Association of Interval and Transition Houses, Canadian Tamil Women's Community, Children's Aid Society of Peel, Legal Assistance of Windsor, Nellies, Ontario Federation of Indian Friendship Centres, Toronto Coalition for Better Child Care, Workers Action Centre, Ontario Council of Agencies Serving Immigrants, African Canadian Social Development Council.

**Campagne 2000** est un réseau pancanadien et non partisan de plus de quatrevingt dix organisations nationales, provinciales et communautaires dédiées à travailler ensemble à l'élimination de la pauvreté des enfants et des familles au Canada.

**Campagne 2000 Ontario** remercie les organismes suivants pour leur généreux appui: Laidlaw Foundation, Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile, Sisters of St. Joseph of the Diocese of London (ON), Atkinson Charitable Foundation, Congrès du travail du Canada, Campaign Against Child Poverty, Fédération des enseignantes et enseignants des écoles secondaires de l'Ontario, Ontario English Catholic Teachers' Association, Fédération des enseignantes et enseignants de l'élémentaire de l'Ontario, Métallurgistes unis d'Amérique. **Merci aussi au Conseil canadien de développement social** pour son soutien à la recherche, à la Children's Aid Society de Toronto et à Family Service Association de Toronto, notre organisme parrain soutenu par United Way of Greater Toronto.

Pour commander des exemplaires de ce rapport, se rendre à [www.campaign2000.ca](http://www.campaign2000.ca) et remplir un bon de commande en ligne, ou composer le 416-595-9230, poste 244.

Publication: Campagne 2000 Ontario, Toronto

Auteurs principaux: Jacque Maund et Colin Hughes

Traduction: Jocelyne Tougas

Graphisme: Tara Cleveland

Site Web: Conception graphique par Billie Carroll

Photos: Avec la permission de Orde Day Care Centre, Toronto et John Bonnar, photographe

Disponible en anglais ISBN: 1-894250-41-9

**Imprimé par une main-d'oeuvre syndiquée.**